



Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne

Stockholm 14 et 15 mai 2010

Conclusions de la Présidence

SVERIGES  
RIKSDAG 

Remarques préliminaires

1. La Conférence s'est réunie à Stockholm du 13 au 15 mai 2010. Les Présidents (ou leurs représentants) de 30 Chambres de 24 États membres de l'Union européenne, de même que le Président du Parlement européen ont participé à cette Conférence. Les Présidents des parlements de trois États candidats à l'adhésion ont aussi assisté à la Conférence.
2. Leurs Majestés Carl XVI Gustaf, Roi de Suède, et la Reine Silvia ont reçu les Présidents et les Secrétaires généraux des parlements le 14 mai.
3. Après le mot de bienvenue du Président du Riksdag M. Per Westerberg, la Conférence a débattu sur le thème *Le Traité de Lisbonne et la coopération interparlementaire*. Le thème a été abordé en se concentrant sur trois sujets :
 - a. Le sujet « La Commission européenne et les parlements nationaux » a été introduit par M. Maroš Šefčovič, Vice-président de la Commission européenne responsable des relations entre les institutions.
 - b. Le mot d'ouverture du sujet « Fora pour la coopération interparlementaire » a été donné par Mme Theresa Cunillera, Vice- présidente de la Chambre des Députés espagnole, M. Gianfranco Fini, Président de la Chambre des Députés italienne et M. Jean Bizet, Président de la Commission des affaires européennes dans le Sénat français.
 - c. Le sujet « Défis et attentes quant à la coopération parlementaire future » a été l'objet d'une présentation de M. Per Westerberg, Président du Riksdag, et par la suite, d'observations de la part de M. Přemysl Sobotka, Président du Sénat tchèque.
4. Sous le thème « *Nouvelles technologies et communication – Défis pour les parlements* » ont été abordées certaines questions comme l'usage croissant des medias sociaux, les défis et opportunités offerts par ces nouvelles formes de communication en contact avec le public et la manière dont nos systèmes démocratiques sont affectés par l'utilisation de ces nouveaux canaux de communication. Le thème a été présenté par Son Excellence M. Matthew W. Barzun, Ambassadeur des U.S.A. en Suède et M. Åke Grönlund, Professeur de Science de l'information à l'université d'Örebro en Suède. Après les présentations, les orateurs principaux, Mme Ene Ergma, Présidente du Parlement estonien et M. Vannino Chiti, Vice- présidente au Sénat italien ont

échangé leurs points de vue sur la manière dont leurs parlements réagissent aux nouvelles formes de communication et aux médias sociaux. L'échange d'opinions qui a suivi a été mené par Mme Mia Odabas, journaliste.

5. Le débat sur « Nouvelles technologies et communication – Défis pour les parlements » a été complété par une démonstration plus pratique à l'extérieur de la salle plénière sur les développements continus dans les parlements. Le Parlement européen a présenté ses expériences séparément.
6. Durant la partie informelle de la réunion, sous forme de face à face, les Présidents ont abordé la question *Préparatifs pour la Conférence mondiale des Présidents de Parlement* et la question *La crise financière et ses conséquences sur les budgets parlementaires*.
7. En ce qui concerne le déroulement de la Conférence, des procédures légèrement différentes ont été appliquées, en vue de développer la formule de la Conférence. Les courtes remarques et les réactions immédiates étaient favorisées comme complément aux interventions préparées. Pour un point à l'ordre du jour, un modérateur a facilité les débats.
8. Les délibérations plénières étaient ouvertes au public et à la presse. Il était aussi possible pour le public, pour la première fois, de suivre la partie ouverte de la conférence par l'entremise du réseau social *Twitter*, www.twitter.com/eusc2010 . Les adeptes pouvaient contribuer aux discussions en incluant *#eusc2010* dans leurs *Tweets*.

Conclusions de la Présidence

Sur le Traité de Lisbonne et de la coopération interparlementaire

1. Les Présidents considèrent qu'il est important que les parlements nationaux, tout en respectant leurs règles constitutionnelles et leurs traditions parlementaires, soient en position de faire plein usage des possibilités que le Traité de Lisbonne leur confère pour contribuer activement au bon fonctionnement de l'Union européenne.

Sur la Commission européenne et les parlements nationaux

2. Les Présidents soulignent les initiatives et les efforts passés de la Commission européenne visant à établir et améliorer le dialogue politique avec les parlements

nationaux, en ce qui concerne la surveillance de l'application du principe de subsidiarité aussi bien qu'en ce qui concerne le contenu politique.

3. Les Présidents remarquent que les contacts et le dialogue accrus entre la Commission et les parlements nationaux demeurent importants pour l'examen général des questions européennes par les parlements nationaux et pour leur contribution au bon fonctionnement de l'Union. À cet égard, ils ont pris note du désir de la Commission européenne de présenter son programme de travail annuel aux parlements nationaux.

Sur les fora pour la coopération interparlementaire

Évaluation et surveillance dans les domaines de la liberté, de la sécurité et de la justice

4. Les Présidents approuvent la requête de la COSAC à l'effet que les institutions de l'UE devraient entamer un dialogue avec les parlements nationaux lors de la rédaction et de la négociation de la réglementation concernant le contrôle parlementaire d'Eurojust et d'Europol et qu'il soit donné aux parlements un délai raisonnable pour qu'ils expriment leurs points de vue. Les Présidents accueillent favorablement le document de consultation de la Commission à ce sujet.
5. Les Présidents considèrent qu'une réunion interparlementaire, sous une forme appropriée qui garantie une représentation adéquate et préférablement par les commissions parlementaires ou les organes responsables des questions concernant les domaines de la liberté, de la sécurité et de la justice, devrait être organisée au sujet des mécanismes de surveillance dans le cadre d'un processus de consultation concernant la réglementation relative à Europol et Eurojust. Les Présidents demandent à la nouvelle Présidence de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE de participer aux préparatifs d'une telle réunion.

Surveillance parlementaire future de la politique européenne de sécurité et de défense

6. Étant donnée la nature spéciale de la PSDC et le rôle des parlements nationaux dans le fonctionnement sans heurts de l'Union européenne, les Présidents soulignent le rôle fondamental des parlements nationaux dans la surveillance parlementaire future de la PSDC aussi bien que dans celle de la politique étrangère et la politique de sécurité communes.

7. Les Présidents demandent à la nouvelle Présidence de faire avancer la discussion à partir de là, en vue de conclure une entente à la prochaine réunion de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE.

Le futur rôle de la COSAC

8. Les Présidents notent que, faisant suite à l'Article 9 du Protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, l'article 10 du Protocole rend possible une discussion sur le rôle et la composition futurs de la Conférence des Organes Spécialisés dans les Affaires Communautaires et Européennes des Parlements de l'Union européenne (COSAC). À ce sujet, ils partagent l'opinion que les dispositions du Traité de Lisbonne impliquent une approche à la coopération interparlementaire plus générale qu'auparavant.
9. Étant donné que les questions européennes sont de plus en plus à l'ordre du jour des commissions spécialisées, puisqu'un contrôle et une mise en œuvre efficaces exigent souvent leurs compétences de spécialistes, les Présidents considèrent que des débats politiques sur des questions ou des thèmes spécifiques sont mieux tenus dans des réunions ou d'autres rencontres impliquant les commissions appropriées. Dans ce contexte, ils soulignent que les contacts entre les commissions spécialisées devraient être développés et renforcés. En ce qui concerne le futur rôle de la Conférence des Organes Spécialisés dans les Affaires Communautaires et Européennes des Parlements de l'Union européenne (COSAC), les Présidents attendront les résultats des discussions internes de la COSAC avant de tirer des conclusions.

Sur les défis et attentes relatifs à la future coopération interparlementaire

Coordination dans la planification de la coopération interparlementaire

10. Les présidents considèrent que le travail en réseau, les contacts réguliers et la coopération entre les parlements de l'UE sont importants pour l'aptitude des parlements à scruter le travail de leur gouvernement respectif sur les questions de l'UE, ce qui par ricochet est essentiel à la légitimité des décisions de l'Union.
11. Pour que cette coopération croissante soit poursuivie d'une manière efficace, les Présidents considèrent qu'une coordination améliorée des activités interparlementaires à l'intérieur de l'UE est importante. Les Présidents soulignent l'importance de développer des structures constituées pour rencontrer les besoins futurs en ce qui touche la coopération interparlementaire. Les réunions ou les débats

qui se chevauchent devraient être évités. À ce sujet, les Présidents ont pris note des discussions tenues par leurs Secrétaires généraux au sujet d'une formation « trio-plus » étendue qui serait le fondement le plus approprié pour la coordination et la planification. Cette formation traiterait les questions liées à la forme d'organisation ainsi qu'à la coordination des réunions ad-hoc qui sont tenues.

12. Les Présidents demandent à la nouvelle Présidence de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE d'explorer plus en profondeur la proposition de programmer des conférences régulières pour les commissions parlementaires traitant d'affaires européennes, d'affaires étrangères et de défense ainsi que de justice et d'affaires intérieures en coopération avec le Parlement européen. Dans le même ordre d'idées, aussi de préciser comment renforcer les liens entre les différentes constellations de conseil et les parlements nationaux.
13. Les Présidents reconnaissent le travail important accompli par les représentants à Bruxelles et leur contribution précieuse à l'échange informel d'information, entre autres sur la subsidiarité.
14. Les Présidents encouragent toutes les initiatives visant à établir des normes pour les données et documents numériques, de manière à rendre l'information sur les activités des parlements et des institutions de l'UE plus facilement accessible et transparente et confie cette tâche au Conseil d'administration d'IPEX.
15. Les Présidents ont pris en compte la déclaration de coopération du prochain trio – Pologne/Danemark/Chypre – qui a été signée à Stockholm le 14 mai.

Révision des Lignes directrices de la Conférence des Président des Parlements de l'UE

16. Les travaux de la Conférence des Président des Parlements de l'UE sont menés en conformité avec les Lignes directrices de la Conférence des Présidents adoptées à la Conférence de Rome en septembre 2000. Les Présidents notent que les Lignes directrices ont été complétées par des accords et des pratiques séparés depuis leur adoption. Les Présidents soulignent la nécessité d'une révision des Lignes directrices actuelles au sein du débat sur la coopération interparlementaire en conséquence du Traité de Lisbonne.
17. Les Présidents recommandent l'adoption des Lignes directrices révisées – « Les Lignes directrices de Stockholm de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE » – et croient que la contribution précieuse de la Conférence à la révision augmentera la visibilité sur la manière avec laquelle la Conférence fonctionne, en mettant à jour les

Lignes directrices et en codifiant les accords et pratiques complémentaires pour contribuer à une coopération interparlementaire efficace au sein de l'Union (compris dans).

Sur « Nouvelles technologies et communication – Défis pour les parlements »

18. Les Présidents reconnaissent que les développements techniques dans la société peuvent favoriser une participation et une implication plus grandes du public dans les travaux parlementaires. À ce sujet, ils accueillent favorablement les échanges futurs d'expériences ainsi que les discussions reliés aux nouvelles formes de communication et à leur impact sur les parlements.
19. Les Présidents encouragent l'utilisation des nouvelles technologies pour les réunions de la Conférence ainsi que pour les autres réunions interparlementaires. À cet effet, les Présidents demandent à la nouvelle Présidence de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE d'explorer plus à fond l'utilisation des vidéoconférences comme moyen de communication entre les parlements, ce qui sera relancé à la prochaine réunion de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE.

Sur les préparatifs pour la Conférence mondiale des Présidents de Parlement

20. La Conférence a discuté du projet de déclaration de la Conférence mondiale des Présidents de Parlement en juillet à Genève. La Conférence mondiale des Présidents de Parlement devrait se concentrer sur les principaux sujets à l'ordre du jour tels que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les défis posés par la crise économique et financière mondiale etc. En même temps, ils ont appuyé les débats commencés au sein de l'Union interparlementaire au sujet de sa structure, de sa plus grande démocratisation et de sa coopération avec les Nations Unies. Une vaste majorité de Présidents était en faveur de supprimer les paragraphes traitant du rôle de l'Union interparlementaire (section D) dans ce document. Plusieurs Présidents, pour des motifs constitutionnels, ne sont pas dans une position pour les endosser. La Conférence a autorisé le Président en fonction, M. Westerberg, à informer le Président de l'Union interparlementaire.

La crise financière et ses conséquences sur les budgets parlementaires

21. Les Présidents ont eu un échange utile de points de vue sur la situation financière actuelle et partagé des expériences sur ses conséquences pour les parlements.

Nouvelle Présidence de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE

22. Au nom du Parlement belge, M. Geert Versnick, Président de la Commission des relations extérieures de la Chambre des Représentants, a invité les Présidents à la prochaine Conférence des Présidents des Parlements de l'UE à Bruxelles du 3 au 5 avril 2011 et les secrétaires généraux à une réunion préparatoire les 16 et 17 janvier 2011.